

Questions orales

Les gardiens de phares jouent un rôle important en réconfortant et en conseillant les voyageurs en mer. Pourquoi ne pas éliminer 36 postes de fonctionnaires à Ottawa plutôt que 36 postes de gardiens de phares en Colombie-Britannique?

• (1450)

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député a soulevé une question très importante pour beaucoup de gens qui ne comprennent pas ce qui se passe dans de nombreuses autres parties du monde.

Sauf le respect que je lui dois, nous reconnaissons tous la grande beauté des côtes de la Colombie-Britannique, de ses ports et de ses baies. Nous sommes conscients de son importante activité maritime. Je recommande au député d'aller voir ce qui s'est fait sur la côte ouest des États-Unis. La situation est très semblable. Au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et ailleurs dans le monde, la technologie a permis de remplacer des gardiens de phares par des systèmes perfectionnés. Cela se produira sur la côte ouest canadienne, mais nous tiendrons compte de la sécurité de la population dans la région.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Sarkis Assadourian (Don Valley-Nord): Monsieur le Président, sachant que, durant cette 35^e législature, le gouvernement s'est engagé à tenir des débats ouverts et constructifs sur les grandes questions qui touchent les Canadiens, comme celui que nous avons eu sur le maintien de la paix et la défense, je veux poser une question au leader du gouvernement à la Chambre.

Envisagera-t-il la possibilité de tenir un débat spécial à la Chambre sur les façons de remplacer la TPS afin que les députés de tous les partis puissent avoir l'occasion encore une fois d'exprimer leurs opinions sur cette très importante question?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, au cours des prochaines semaines, le Comité permanent des finances présentera un rapport à la Chambre sur le remplacement de la TPS. Après le dépôt du rapport, les députés auront certainement l'occasion de débattre cette question à la Chambre. Je serai heureux de discuter avec des représentants de tous les partis pour voir de quelle façon ce rapport pourrait servir de base à un débat sur la question.

* * *

[Français]

LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE FRANCOPHONE À KINGSTON

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien.

Hier, le ministre du Patrimoine confirmait l'engagement du premier ministre de faire construire, dans les plus brefs délais, une école francophone à Kingston, compte tenu de l'état lamentable des barraquements actuels, sans toilette et sans eau courante, qui servent d'école depuis plus de six ans.

Considérant que le conseil scolaire francophone de Kingston a décidé de construire une école francophone sur le site d'Olan Mills, considérant que le ministère de l'Éducation de l'Ontario a autorisé la contribution de 7 millions de dollars pour la construction de cette école, précisément sur ce site, et considérant que le ministre lui-même, ainsi que le ministre de la Culture de l'Ontario, ont autorisé une dépense de plus de un million de dollars pour un centre culturel annexé à cette école, le ministre peut-il prendre l'engagement d'intervenir afin que l'école francophone soit construite sur le site choisi et achetée par le conseil scolaire?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, je suis heureux de répéter ce qui a été dit par le premier ministre et moi-même. On vient d'en prendre état, c'est-à-dire que nous sommes désireux, nous avons la volonté de voir cette école, dans des bâtiments nouveaux, se créer à Kingston.

C'est vrai que nous avons engagé des fonds et cela marque notre volonté d'aboutir. La responsabilité actuelle, est avec le ministère concerné au gouvernement provincial et avec les autorités municipales et la commission scolaire.

Nous avons déjà été en contact avec les autorités provinciales pour leur expliquer nos propres préoccupations. En ce moment, les membres de la commission scolaire sont en pourparlers avec les autorités de la ville de Kingston pour faire progresser leur dossier. Je crois que nous devons faire d'abord confiance aux gens qui sont les plus concernés, c'est-à-dire les gens de la commission scolaire, et leur donner la chance de progresser avec l'appui général que nous leur donnons.

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Témiscouata): Monsieur le Président, puisqu'il ne manque que l'autorisation du conseil municipal de Kingston pour commencer la construction de cette école, le ministre ne réalise-t-il pas qu'à cette étape-ci, la recherche d'un autre site ou tout retard dans la décision du conseil retarderait indûment la construction d'une école francophone convenable à Kingston, et à temps?

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, je crois qu'il est clair que nous voulons voir aboutir ce dossier le plus rapidement possible. Je crois que la meilleure façon de le faire est de donner la chance à ceux qui sont en train de négocier, à l'heure où nous nous parlons, pour en arriver à un accord, et non pas d'essayer de troubler cette atmosphère par toutes sortes de considérations politiques qu'essaie de nous amener le parti d'en face.